

PRIX = 3000 FG

Le Démocrate

N° 1116 & 1117 DES MARDIS 22 & 29 MARS 2022 * ZONE CFA 500 * HEBDOMADAIRE INDEPENDANT D'ANALYSES ET D'INFORMATIONS

P.3

Transition en Guinée

Sale temps pour Cellou Dalein Diallo...

Dr Ousmane kaba

« Personne du RPG ni Alpha Condé ne peut me faire arrêter en Haute Guinée » P.5

Makanéra sur l'audio d'Alpha qui a fuité
Lansana Kouyaté réitère le soutien de son parti au CNRD P.9

Transition

« C'est clair, ça ne milite pas contre Kassory » P.7

Ultimatum de CEDEAO contre la junte

P.2

« Le manque de clarté risque d'alourdir l'atmosphère »,

prévient Bah Oury P.5

L'ULTIMATUM DE CEDEAO CONTRE LA JUNTE

« Le manque de clarté risque d'alourdir l'atmosphère », prévient Bah Oury

Les chefs d'États de la Cédéao réunis à Accra au Ghana, le vendredi 25 mars, en sommet extraordinaire à huis clos ont examiné la situation au Mali, au Burkina Faso et en Guinée.



Si les sanctions ont été maintenues à l'encontre du Mali, le Burkina Faso et la Guinée restent tout de même en observation. Les

dirigeants de la sous-région ouest-africaine ont donné un ultimatum aux militaires qui sont au pouvoir dans ces deux pays. S'agissant le cas de la Guinée spécifiquement, la CEDEAO a donné un délai d'un mois, jusqu'au 25 avril prochain à la junte du CNRD, pour qu'elle présente un calendrier « acceptable » pour la transition. Pour le président de l'UDRG fraîchement nommé membre du comité national des assises (CNA), il est nécessaire que les Guinéens se parlent afin de trouver une solution à cette crise. « Raison de plus, de se parler, de discuter pour enlever tous les rideaux qui empêchent que la lumière puisse éclairer la société

guinéenne. Il y a des interrogations et ces interrogations sont légitimes. Il faudrait que les acteurs du premier plan notamment le CNRD, avec le CNT, les structures qui vont être mises en place, selon ce qu'ils envisagent de faire, puissent plancher rapidement pour nous permettre d'avoir une meilleure visibilité », a déclaré Bah Oury.

Par la même occasion, l'ancien ministre de la Réconciliation nationale pense que tout le monde devait exiger au CNRD de fixer la durée de la transition au moment de l'élaboration de la charte. « C'est vrai qu'il y a eu des lenteurs, à mon avis des erreurs d'approche, parce que la charte aurait dû prendre en compte la durée de la transition dès le début. C'est vrai qu'il y a part et d'autre certainement des propositions contradictoires qui font que jusqu'à présent, on n'est pas parvenu à délimiter la période liée à la transition. Dès le 14 septembre, nous avions écrit qu'il y a nécessité de fixer la période de la transition. Et nous avons fait des propositions en ce moment-là pour une durée transitoire de 30 mois. (...) Le manque de clarté risque d'alourdir l'atmosphère initialement, alors que nous devrions nous mobiliser pour faire en sorte que la transition soit une réussite dans l'intérêt de la Guinée », a-t-il suggéré.

Amadou Tidiane Diallo

Avis très important

Pour vos avis, annonces et publicités, Publi-reportages, couvertures médiatiques et abonnements, contactez le service commercial et marketing au

Tél. : 664 63 09 53 / 622 04 62 21

E-mail : lindependantguinee@gmail.com

RENCONTRE AVEC MORY CONDÉ

« Nous avons fait comprendre au ministre que la transition est politique » (COPED)

Le ministre de l'Administration du territoire et de la décentralisation a rencontré, le mercredi 16 mars 2022, la Coalition pour le Progrès et la Démocratie (COPED).



Au sortir de cette rencontre qui a duré plus d'une heure, Madame Yansane Bintou Touré membre de la coalition et porte-parole du jour a fait le point : « Il vous souviendra que le ministre de l'Administration du territoire a manifesté son intérêt pour rencontrer les différentes coalitions politiques pour discuter du prochain concertation qui pourrait éventuellement être mis en place entre l'exécutif et les partis politiques. Donc ce matin, le ministre a rencontré la COPED. Nous avons discuté. Et nous avons focalisé sur le cadre permanent à mettre en place. Des questions ont été posées de la part du ministère à savoir quelle sorte de cadre, les politiques voudraient avoir : un cadre de dialogue permanent politique ou élargi à l'ensemble des composantes de la nation, c'est-à-dire la société civile les religieux etc... », a-t-elle déclaré.

Plus loin, elle a ajouté ceci : « dans les jours à venir, vous aurez le point de vue de chaque coalition politique, parce que le ministre a rencontré déjà la plus part des coalitions politiques. Donc nous avons donné notre position par rapport à cela. Il faut retenir quand même depuis six mois nous réclamons ce cadre de dialogue. Et nous avons discuté avec le ministre. Mes collègues et moi, chacun a donné son point de vue par rapport au retard qui a été commis et par rapport au manque de communication entre le ministère et les acteurs politiques. Nous avons fait comprendre que la transition est politique. Donc, on ne pouvait pas gérer une transition en mettant à l'écart les acteurs politiques », a fait savoir la Présidente du parti Guinéenne pour le progrès et le développement (PGPD).

Tidiane Diallo

Le Démocrate

Hébdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Dar-Es-Salam sur la route Leprince
Commune de Ratombe
Email: lindependantguinee@gmail.com
- Tél. : 664.63.09.53 - BP: 2427
Conakry

Redacteur en chef

Amadou Sadio DIALLO. 624 37 26
68 Email: dialloamsadio@gmail.com

Comité de rédaction

Amadou Sadio DIALLO
Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Moussa THIAM

PAO

N. S. SOUMAORO

Recouvrements, Abonnements, Marketing, Publicités & Annonces

Mamadou Aliou Diakité Tél.
664.63.09.53/
622.04.62.21

E-mail: madalgot@gmail.com

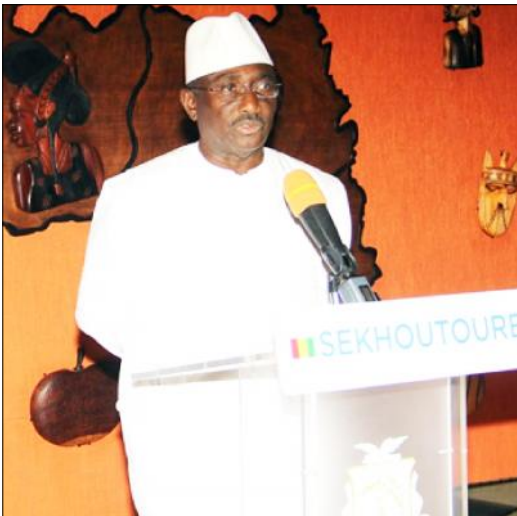
Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Warh Business Groupe
Lisez le journal numérique sur le site www.kefinafasso.com

SIDYA TOURÉ

« On savait Alpha (en grande forme) à la reconquête du pouvoir »

Malgré son éviction au pouvoir par le CNRD, depuis le 05 septembre dernier, l'ex-président Alpha Condé garde toujours une dent noire contre ses anciens opposants.



Dans un audio qui fuit le week-end dernier, Alpha Condé depuis Abou Dhabi où il est en soin intensif, ne fait pas de cadeau à ses adversaires politiques. Il annonce qu'il faut " tirer le tapis sous Cellou Dalein Diallo" tandis que Sidya Touré "n'existe plus". Une sortie qui fait mal à son ancien haut représentant. En réponse du berger à la bergère, le président de l'Union des Forces Républicaines (UFR) rassure « On savait Alpha (en grande forme) à la

reconquête du pouvoir ». C'est pourquoi Sidya Touré est persuadé que l'ex locataire du palais Sékoutourea « restera chef de son parti (RPG arc-en-ciel) à vie et il proclame ». « La Guinée, elle va brûler ; Sidya, ses militants sont avec nous « pourquoi nous combattait-il alors ? » Doumbouya dit, il ne semble pas l'inquiéter. Devrait-il pas rentrer? », a posté Sidya Touré à travers son compte twitter.

Amadou Tidiane Diallo

Avis important

L'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" constatent ces derniers temps, avec regret, que des individus non identifiés se présentent au niveau des institutions nationales et internationales, ainsi qu'au niveau de certaines sociétés de la place, au nom des deux organes, sans aucune autorisation de leurs responsables.

Face à ces agissements relevant du délit, l'Administration et la Direction du groupe de presse "L'Indépendant/Le Démocrate" invitent cordialement et humblement les entités citées plus haut à se référer toujours à l'adresse mentionnée dans l'ours des deux journaux en cas de besoin.

Merci d'avance de la compréhension!

La Rédaction

TRANSITION EN GUINÉE

Sale temps pour Cellou Dalein Diallo...

Apparemment, les transitions en Guinée ne sont pas des moments de réjouissance pour le leader de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG). Depuis l'arrivée au pouvoir du Conseil national du rassemblement pour le développement (CNRD), à sa tête le colonel Mamadi Doumbouya, plusieurs actes ont été posés à l'encontre de Cellou Dalein Diallo. Cela, tout comme la transition de 2009, pendant laquelle, il avait eu un rapport très tendu avec le Conseil national pour la démocratie et le développement (CNDD). Des décentes musclées à son domicile à la présidentielle de 2010, en passant par les événements douloureux du 28 septembre.

Aujourd'hui, l'ancien Premier ministre devrait même être dans le remord d'avoir trop crû aux nouvelles autorités qui, dès le départ avait promis que "la justice sera la boussole" et qu'ils seront à l'écoute de tous les Guinéens.

Après le refus de dialogue qu'il a réclamé auprès des putschistes, Cellou Dalein Diallo, contre toute attente est cité dans l'affaire "Vente d'Air Guinée", un dossier vieux de vingt ans. Le procureur



spécial de la Cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) ouvre une enquête judiciaire sur le principal opposant d'Alpha Condé et sur d'autres personnalités, dont Mamadou Sylla.

Comme un homme à bannir, quelques jours plus tard, le président de l'UFDG est délogé de "son domicile" de Dixinn qu'il déclare avoir acheté dans les normes. Pour être rétabli dans ses droits, l'ancien Premier ministre trébale le Patrimoine bâti devant le Tribunal. Sans attendre la fin du procès, la "concession" de Cellou Dalein Diallo est démolie, le samedi 26 mars 2022. Alors que la veille, le juge du tribunal avait reporté la suite du procès au

8 avril prochain.

Tous ces ennuis que traverse le leader de l'UFDG corrobore bien avec l'audio de l'ancien chef de l'Etat guinéen, Alpha Condé depuis Abu Dhabi, quand ce dernier laisse entendre : « il faut tirer le tapis sous Cellou. Il y a des gens qui peuvent nous aider pour ça. J'avais commencé à travailler avec les gens de Cellou. Il y a déjà un nombre de jeunes qui ne veulent pas de Cellou et qui veulent le déstabiliser... je crois qu'il (Cellou) est très déçu. Parce que lui, il pensait que son temps est arrivé. Je crois que ce sont eux qui vont s'opposer de plus à Doumbouya que nous ».

Sadio Diallo

DALEIN VS PATRIMOINE BÂTI PUBLIC

L'affaire renvoyée à nouveau !

Renvoyé la semaine dernière pour que les protagonistes déposent les pièces à conviction, le procès opposant Cellou Dalein Diallo au Patrimoine bâti public a, à nouveau, été reporté, ce 25 mars 2022, par le Tribunal de première instance de Dixinn.

La juge Makoya Camara a reprogrammé l'audience au 8 avril prochain pour la comparution du demandeur ou de ses avocats. L'affaire étant au civil, le président de l'UFDG peut se faire représenter. La raison du

renvoi, les avocats de Dalein ont brillé par leur absence. « Ce sont eux qui nous ont tréballé devant le tribunal, nous ne pouvons pas défendre notre client s'ils ne sont pas là. Renvoyez l'affaire à une date de votre convenance », déclare Maître Faya Gabriel Kamano, avocat de Mohamed Doussou Traoré.

Pour rappel, Cellou Dalein Diallo poursuit le Patrimoine bâti public pour obtenir la reconnaissance de la propriété de Dixinn-Port qui lui a été retirée le

28 février dernier dans le cadre de la campagne de récupération des biens de l'État enclenchée par le CNRD.

La juge a finalement renvoyé l'affaire à l'audience du 8 avril prochain.

Amadou Tidiane Diallo

Le Démocrate
Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis

CHARLES WRIGHT

« Toute personne citée dans une affaire domaniale sera traduit pour être jugé »



Le procureur général près de la Cour d'Appel de Conakry reste toujours déterminé à lutter contre les bandits à colle-blanc. Dans une mission à l'intérieur du pays au tribunal de première instance de Forecariah, le mercredi 16 mars dernier, Alphonse Charles Wright a promis de traquer les fauteurs de vente des terrains appartenant à l'État qui sont constatés à travers le pays. Il jure par la même occasion que la justice n'aura aucune pitié contre ces personnes ou autorités, à quelque niveau que ce soit, qui se livreront à de telles pratiques.

« Nous travaillons tous pour un même État, un même pays et une même population. Aucun pouvoir ne peut évoluer à vase clos, il faut la collaboration, il faut la concertation, il faut l'entente mais dans la limite de nos droits. De ce point de vue, je n'ai pas de doute de la capacité managériale des procureurs à travailler avec les autorités administratives (...) Dans ma politique pénale, tout directeur de l'Habitat, tout géomètre, toute autorité administrative, dont le nom va être cité dans les affaires de stellionat, je demande au procureur de la République, dans les réquisitions, de requérir toujours la peine d'emprisonnement », déclare le Procureur

Général devant les Procureurs, les OPJ et les autorités administratives.

Cependant, Alphonse Charles Wright estime que si le tissu social est aujourd'hui fragile dans le pays, la raison est simple : « À cause de ces affaires domaniales aujourd'hui, le tissu social est ébranlé, à cause de ces mêmes problèmes, les membres d'une même famille n'arrivent plus à s'entendre, il n'y a plus de quiétude sociale. Si l'administration échoue, il revient au judiciaire d'agir, parce que si le judiciaire échoue, c'est toute la nation qui va échouer et nous on ne fuira pas notre responsabilité.

Toute personne, de quelque niveau que ça soit, dont le nom va être cité dans une histoire de stellionat, qu'il soit préfet, qu'il soit sous-préfet ou quoi que ça soit, je demande qu'il soit traduit ici pour être jugé, je reste formel là-dessus », a-t-il insisté.

Le Procureur Général près la Cour d'Appel de Conakry sollicite l'implication des autorités administratives à tous les niveaux et la population afin que la justice fasse son travail. Puisque sans eux croit-il, « nous ne pourrons pas bâtir un État de droit ».

Tidiane Diallo

CPR À MORY CONDÉ

« La réussite de cette période transitoire passe par la moralisation de la vie publique »

Mory Condé continu de recevoir les acteurs politiques par rapport au cadre de dialogue politique annoncé par le CNRD notamment le président colonel Mamady Doumbouya.

La coalition politique pour la rupture dirigée par Lansana Faya Milimono déclare que la rencontre avec le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation était axée sur la question du cadre de dialogue permanent. « Avec le ministre, il a été question du cadre permanent, de demander à toute la classe politique, même si certains de nos collègues (politiques, ndlr) veulent en prendre la paternité. Il a été question de mettre en place un cadre permanent de dialogue qui nous permette tous de mettre nos intelligences ensemble pour faire réussir cette période transitoire. Il était question de savoir la nature de ce cadre. Est-ce que, c'est un cadre uniquement avec les politiques ou les politiques élargis aux sociaux, aux syndicats etc. Ce que nous avons eu en tant que coalition politique pour la rupture a confié au ministre et à ses collègues, c'est de mettre en place un cadre de dialogue avec les acteurs



politiques. Les questions de débat ne concernent pas seulement les politiques, mais la période transitoire, elle est d'abord politique. Nous sommes en train de parler de la rédaction d'une nouvelle constitution. Nous avons les lois électorales qu'il faut élaborées, l'organe des élections qu'il faut repenser. Et donc pour que les questions politiques soient discutées à fond avec le gouvernement, la CPR a souhaité que ce soit un cadre du gouvernement face aux acteurs politiques », soutient le président du BL.

Faya Milimono annonce que le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation a profité de cette rencontre pour leur donner quelques explications sur les actions qui sont en train dit-il, d'être

posées par le gouvernement : « le CNRD notamment la récupération des biens de l'État, les travaux de la Cour de répression économique et financière. La question, nous n'avons pas eu des réactions parce que quand nous parlons de la rupture, c'est effectivement la rupture avec le système qui nous a mis en faillite.

Quand un bien appartient à tout le monde, il doit être respecté comme tel. Ce que nous souhaitons par rapport aux travaux de la Cour de répression, ce que ça se fasse correctement comme les dispositions légales de notre pays.

Mais la réussite de cette période transitoire passe nécessairement par la moralisation de la vie publique dans notre pays ».

Amadou Tidiane Diallo

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILVOGUI

Lisez le journal
numérique sur le site

KèfinaFasso
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

D'ABU DHABI

Alpha Condé planifie comment déstabiliser Cellou Dalein et Cie !

Alpha Condé s'est exprimé depuis Abou Dhabi où il est en soin intensif. Dans un audio qui nous est parvenu, le samedi 19 mars 2022, le président déchu a fait des révélations sur son parti le RPG arc-en-ciel, qui traverse une crise depuis quelques jours et dévoile comment déstabiliser Cellou Dalein Diallo, lors des prochaines élections présidentielles.

L'ex-président débarqué suite au coup d'État du 5 septembre 2021 a prévenu que le pays sera en faillite. Puisque les prix risquent de grimper en flèche. « Il faut que le parti (Rpg arc-en-ciel) soit en dehors du bataille parce qu'en Guinée ça va aller très mal. Parce-que dans les autres, il n'y a pas d'argent. Et tous les prix sont montés. Et moi j'ai vu en Côte d'ivoire, il y a des problèmes. Tous les prix vont monter en flèches. Il faut suivre un peu TV5 Monde et France24 la situation. Il faut mettre quelques choses en place pour éviter des divisions. Il faut mettre en place une décision collégiale » a-t-il prévenu.

S'agissant des anciens opposants sous son règne, Alpha Condé sait comment les déstabiliser lors des prochaines échéances électorales. « Pour le moment, on a deux choses :

nous réunir et tué les autres. Par exemple Faya m'avait soutenu. En suite à travers deux filles à Labé on peut gagner les gens de Cellou avec qui j'avais commencé à travailler. C'est-à-dire, il faut élargir et tirer le tapis sous Cellou. Il y a des gens qui peuvent nous aider pour ça. J'avais commencé à travailler avec les gens de Cellou. Il y a déjà un nombre de jeunes qui ne veulent pas de Cellou et qui veulent le déstabiliser. Sidya n'existe plus, plutôt ces gens sont avec nous. Cellou, une bonne partie de ces gens..., je crois qu'il est très déçu. Parce que lui, pensait que son temps est arrivé. Je crois que ce sont eux qui vont s'opposer de plus à Doumbouya que nous (RPG/Arc-en-ciel, ndlr) », a laissé entendre le leader du RPG arc-en-ciel.

Et d'ajouter : « Il faut que Kalil, Damaro et Kassory... Zakaria ne connaît rien du

tout, je m'en fous. Zakaria Koulibaly peut être contré facilement par les autres là. Parce que lui c'est le côté mandingue. Zakaria Koulibaly ne représente rien.

On a... Sangaré et autres-là qui peuvent le contrer. Chose, Ousmane Kaba a été chassé de Siguiri. Kouyaté n'a pas bougé. Ce sont eux qui vont être les principaux opposants de Doumbouya. Mais il faut dire aussi que Doumbouya a franchement... Il faut une gestion collégiale pour qu'en attendant, par ce qu'il ne faut pas diviser maintenant. Il faut permettre aux jeunes qui sont pour Kalil, Kassory, avec les Makanera, se retrouvent pour prendre quelques décisions collégiales. Moi je vais m'occuper pour régler le problème », a-t-il conclu.

Amadou



DR OUSMANE KABA

« Personne du RPG ni Alpha Condé ne peut me faire arrêter en Haute Guinée »

Quarante-huit heures après la fuite d'un audio de l'ancien président renversé le 05 septembre 2021 dans lequel Pr Alpha Condé accable plusieurs leaders politiques Guinéens, l'un des concernés a accepté de répondre à ces accusations.



Invité à réagir à ces propos, le lundi 21 mars 2022, Dr Ousmane Kaba balaie d'un revers de la main les accusations portées à son encontre par le président déchu Alpha Condé. Le leader du parti

PADES reconnaît tout de même qu'il avait été bloqué à Siguiri à l'occasion des élections présidentielles du 18 octobre 2020. « Qui peut me chasser de Siguiri ? Ça ne va pas non ? Moi pendant la campagne (de 2020, ndlr)

j'ai été bloqué à la porte de Siguiri. Toute la ville était debout pour m'accueillir. J'ai été bloqué par des militaires. Ça n'a rien avoir avec le mot "chassé" même pendant la campagne, au contraire. Et l'armée à la différence de Cellou Dalein Diallo qui avait été arrêté par des voyous. Personne du RPG ni Alpha Condé ne peut me faire arrêter en Haute Guinée. C'est impossible. C'est pour ça qu'il a mis l'armée à la porte de Siguiri, c'est différent. Je suis à Siguiri depuis une semaine. Si quelqu'un dit qu'on m'a chassé de Siguiri c'est un gros mensonge. Ça été trafiqué. Cette vieille homme

qui ne prend pas mesure de la réalité et qui vit dans un monde de rêve. Moi je suis en haute Guinée et je vois comment le RPG est en train de s'écrouler puisque les populations en veulent terriblement au RPG arc-en-ciel de n'avoir rien fait en

Haute Guinée. Je pense qu'il est en train dire de dire quelque chose qui n'a rien à voir avec la réalité », fustige l'ancien ministre de l'Economie chez nos confrères de FIM FM.

Amadou Tidiane Diallo

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejetons. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

MORT EN PRISON D'ALHASSANE

« Mon client est mort pour des questions pécuniaires et non juridiques », peste son avocat

A la faveur d'une conférence de presse tenue, le 24 mars 2022 dans la salle Mohamed Koula Diallo de la Maison de la presse, la jeunesse de Yattaya réunie en association a réclamé justice pour la mort d'Alhassane Bangoura, un des leurs décédé en prison.



D'entrée, Sékou Maouloud Koïta, avocat de la famille et ex employeur d'Alhassane Bangoura alias "Grand Roy" a rappelé que son client, accusé d'avoir volé un poste téléviseur, a été arrêté par la brigade anticriminalité numéro 5 de Nongo, le 18 février puis déféré le 28 février à la Maison centrale de Conakry. Le père de famille de six enfants n'aura passé que deux semaines à la maison centrale avant de rendre l'âme le lundi 14 mars 2022.

Ensuite, Maître Sékou Maouloud Koïta a confié que son client est loin de ce qu'on l'accuse. « Feu Alhassane Bangoura en plus d'être mon client, j'ai partagé avec lui l'habitation de ma maison pendant plus de 4 ans. Comment imaginer qu'un avocat de mon état, qu'un universitaire de mon état vive pendant plus de 4 ans avec un malfrat ? C'est inimaginable, ce n'est pas possible », a-t-il dit.

L'avocat a également précisé que son client ne souffrait d'aucune pathologie qui pouvait écourter sa vie : « Moi je l'ai connu en très bonne santé. Il faisait partie des jeunes leaders pour l'assainissement du quartier et pour les activités de la mosquée. Je vous ai dit qu'on dormait dans la même maison. A part le rhume, un

petit palu, je n'ai rien senti. Et ces derniers temps, avant son enlèvement par la Brigade Anticriminalité (BAC), je n'appelle pas ça interpellation, il n'a pas montré de signe de maladie. Et mieux encore, le code de procédure pénale est clair. Lorsque vous arrêtez quelqu'un pour le mettre en prison, vous avez l'obligation de faire son examen médical. Il a été placé sous mandat de dépôt le lundi 28 février. Le mardi, il a passé son examen médical, il n'avait rien. On a la même curiosité que vous. »

Enfin, l'enseignant chercheur s'est aussi prononcé sur des manquements juridiques qui auraient caractérisé le dossier de son client. « Demander de l'argent pour une mise en liberté provisoire n'est pas illégal. On appelle ça la caution. C'est aussi une garantie. Si vous n'avez pas d'avocat, pas de domicile identifié, le juge d'instruction peut dire de payer une caution qui va être votre garantie.

Là où le bât blesse c'est qu'il s'agit d'une caution de télé, une procédure où vous avez un avocat, où vous avez un domicile identifié. Par conséquent une affaire dans laquelle il n'était pas nécessaire de demander une caution. Mais nous

avons accepté le principe de payer la caution. Personnellement j'ai discuté avec la juge d'instruction pour lui dire : acceptez ma demande de mise en liberté. Elle m'a dit de demander à la famille. Je lui ai dit depuis quand on négocie avec la famille quand il y a un avocat ? La caution doit être discutée avec l'avocat que je suis. Elle m'a dit que le frère du défunt a décidé de payer dix millions de francs guinéens. J'ai rigolé en lui disant mais on parle de vol de télé là. Vous avez accepté de la famille de payer dix millions ? Je lui ai dit qu'on ne peut pas payer dix millions mais de me proposer une caution raisonnable. Elle a dit 8 millions GNF j'ai dit non, 5 millions GNF j'ai dit non. On a fait une contre-proposition de 3 millions GNF, le jour de son décès, on nous dit que c'est ce jour qu'on devait le mettre à notre disposition c'est-à-dire le libérer. Mais Dieu a rendu la justice autrement. C'est comme cela que je qualifie sa mort. Mon client est mort pour des questions pécuniaires et non juridiques », a-t-il déploré.

Maître Koïta a indiqué qu'il reviendra à la famille après les résultats de l'autopsie de se constituer partie civile et de porter plainte.

Thierno Abdoul Barry

CELLOU BALDÉ (UFDG) S'INDIGNE

« Notre belle Guinée est en train d'être violée et violentée, ... »

Cellou Baldé, ancien député uninominal de Labé, soutient que le navire de la Transition est en train de tanguer. Il a tenu ses propos à l'occasion de l'assemblée générale de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), ce samedi 26 mars.

D'abord, il déclare : « On nous avait dit qu'on ne doit pas violer la Guinée, mais plutôt lui faire l'amour. Mais à l'allure où vont les choses aujourd'hui, notre belle Guinée est en train d'être violée et violentée. Elle risque même de perdre l'usage de certains de ses membres si nous ne prenons garde, parce qu'à l'allure où vont les choses, notre Guinée est en train de pleurer. Les cœurs sont en train de saigner. »

Selon ce cadre de l'UFDG, « les mêmes causes produisant les mêmes effets, on ne peut pas se démarquer de l'objectif principal de la transition et vouloir apporter un changement dans l'intérêt du peuple de Guinée. On se connaît dans ce pays-là. Nous savons c'est quoi les aspirations profondes dans la majorité des Guinéens. On ne peut pas décider en lieu et place du peuple et des acteurs et dire que nous voulons faire de bonnes choses pour notre pays. Ce n'est pas possible, mon Colonel. Le navire de la transition est en train de tanguer ; et il est temps que nous le remettions sur la bonne voie ».

« Nous avons commencé par les consultations et concertations au Palais du peuple. Nous ne savons pas ce à quoi cela a servi. Pour nous cela n'a pas été pris en compte. Six mois après, on nous a parlé des consultations et de concertations tous azimuts avec les missions inutiles et inopportunes du CNT à l'intérieur du pays. On ne connaît pas c'est quoi les conclusions ; c'est quoi les

contenus du rapport. Qu'est-ce que les populations ont dit là-bas ? s'interroge Cellou Baldé.

« Quelques semaines après, on nous improvise et on nous impose des assises qui n'ont aucune assise. Aujourd'hui, c'est évident que le navire est en train de tanguer. Les mêmes pratiques qui nous ont conduits au chaos et qui ont suscité le 5 septembre sont en train d'être répétées dans notre pays, parce que ce qui risque d'arriver avec le refus de dialoguer, le refus de se concerter avec les acteurs majeurs de la vie nationale, et pendant ce temps ce à quoi nous sommes en train d'assister c'est ce que j'appelle les méthodes dirigistes et centralisatrices. Une personne ou une poignée de personnes se retranchent dans un bureau pour penser, décident et agissent au nom du peuple.

Et cela ne peut conduire qu'au chaos. C'est ce que nous avons connu de 58 à 84 ; la pensée unique », ajoute-t-il.

Pour tout dire, Cellou Baldé, prodigue un conseil au président de la transition. « Mon Colonel, la solution est toute simple. Ouvrez le cadre de dialogue pour qu'il y ait concertation, que les acteurs majeurs de la vie nationale, les acteurs politiques, la société civile, les autres forces vives de la nation se retrouvent avec vous CNRD, Gouvernement pour s'entendre sur les fondamentaux de la transition pour ne pas répéter les erreurs du passé », conseille-t-il.

guinee7.com

MAKANÉRA SUR L'AUDIO D'ALPHA CONDÉ QUI A FUITÉ

« C'est clair, ça ne milite pas contre Kassory »



Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée hier vendredi 25 mars 2022, à la maison de la presse de Kipé, Alhoussein Makanera KAKÉ, s'est exprimé sur la situation sociopolitique en Guinée, notamment, sur la transition en cours, les assises nationales, la fuite de l'audio de l'ancien président déchu, le professeur Alpha Condé.

Parlant surtout de l'audio, l'ancien ministre de la Communication n'a pas n'apprécié la lecture que les gens ont eu à faire de cette audio. Mais surtout, il a flingué ceux qui ont dit que le président Alpha Condé a cité que trois personnes.

« La dame Doussou a dit des contrevérités. Moi je n'ai jamais discuté de l'audio là avec quelqu'un. Je ne suis pas du RPG Arc-en-ciel, j'ai été cité dans l'audio mais par contre je ne suis pas très satisfait de la manière dont les rédactions ont traité l'audio là. Parce que l'audio là est clair, ça ne milite pas contre Kassory ou contre Makanéra. Au contraire, ça milite en ma valeur. Je ne suis pas du parti, le président Alpha Condé est renversé loin de la Guinée, il cite un certain nombre de personnes, moins de 10 personnes, mon nom figure. Et il dit je voudrais que le parti soit géré d'une manière collégiale. Ce qui

m'a surpris, des grands journalistes pour lesquels j'avais beaucoup de respect, quand j'ai entendu ces gens là dire que l'audio là voulait citer 3 personnes là je suis désolé. Il dit, » je ne veux pas qu'on se disperse. » » je veux que le parti soit géré d'une manière collégiale. » Il dit » Kalil, Damaro, Kassory. » Alpha Condé parle, il se répète, il revient, il dit Damaro, Kalil. Il continue, il dit Bantama Sow, il dit Makanéra. Après, il termine, on me dit que c'est 3 personnes. Alpha ne peut pas dire si c'est 3 personnes, c'est « collégial ». Tout ce parti là, c'est ce qu'on appelle collégial ? Ou bien il n'y a que 3 dans le parti? Mais quand même moi je pensais que les gens avaient un niveau plus important. Mais ou bien c'est le français qui n'est pas compris ? Il dit « je veux une gestion collégiale » Si c'est 3, il allait dire je veux que le parti soit dirigé par les 3. Nous on a quel intérêt ? Mais je vais dire quelque chose que les gens ne savent pas, le soutien exprimé aujourd'hui pour Ibrahim Kalil c'est un soutien comme la corde soutient le pendu, c'est des loups déguisés en agneaux pour opposer les gens du RPG »

Christine Finda Kamano

ULTIMATUM DE LA CEDAO

« Il ne faut pas que les autorités acceptent qu'on en arrive là » (Mamadou Sylla)

En sommet extraordinaire le vendredi 25 mars 2022, les chefs d'États de la Cédéao réunis à Accra au Ghana, ont examiné la situation au Mali, au Burkina Faso et en Guinée. S'ils ont maintenu les sanctions sont à l'encontre du Mali, il faut faire remarquer que les présidents ouest africains ont donné un ultimatum à la junte Burkinabè et guinéenne. Ils ont donné un délai d'un mois, soit jusqu'au 25 avril, pour que soit présenté un calendrier « acceptable » pour la transition.

Mamadou Sylla, le président du parti UDG souhaite qu'on n'en arrive pas là.

« Je crois qu'il ne faut pas que les autorités acceptent qu'on en arrive là, qu'on arrive à croiser le fer avec la CEDEAO. Moi je peux dire Dieu merci car il j'ai de quoi acheter au moins le sac de riz pour ma petite famille pour un mois. Mais, il faut penser aux autres car il y a des gens qui mesurent chaque jour le pot au marché. Il faut que le



colonel et ses hommes pensent à cela. S'ils estiment, parce qu'ils ont accès à toute la ressource de la Guinée aujourd'hui pour s'en sortir, mais il faut qu'ils pensent aussi que le peuple qui ne s'en sort pas. Alors il faut penser à ça pour accepter certaines choses. Ce n'est ni du complexe encore moins de la faiblesse mais à cause du peuple, c'est comme un père de famille qui doit céder sur certaines choses pour mettre sa famille à l'abri. Les autorités n'ont qu'à tout faire pour s'entendre avec la CEDEAO et la communauté internationale », a-t-il invité dans un entretien au téléphone.

Mosaiqueguinee.com

CASSE DE LA MAISON DE CELLOU DALEIN

« Pour nous, force restera à la loi tôt ou tard » (Me Bea)

La démolition de la maison de Cellou Dalein Diallo provoque la colère de ses avocats.

Dans un entretien qu'il a accordé dimanche 27 mars à la rédaction de mosaiqueguinee.com, Me Salifou Beavogui se dit consterné par cette destruction alors que la procédure judiciaire est en cours.

Me Bea indique les

conseils de l'ancien premier ministre vont se concerter pour engager de nouvelles batailles judiciaires car force doit rester à la loi.

« C'est une réaction de désolation et de tristesse de constater la démolition de la maison de notre client, alors que la procédure est encore pendante au fond devant le tribunal. Le respect de la loi aurait voulu que chacune des parties maintienne sa

position initiale et attende que le tribunal tranche. À la suite de cette décision et de l'épuisement de toutes les voies de recours, le gagnant aurait pu s'emparer des lieux tranquillement. C'est ce que le bon droit exige. Mais ils ont d'abord décidé d'expulser un propriétaire, ensuite ne pas attendre qu'une décision de justice intervienne pour procéder à la démolition, tout cela n'est qu'une cascade de violation

des droits les plus élémentaires du droit de propriété. D'ici là, nous prenons acte de cet autre agissement contraire à la loi et allons nous concerter en collectif pour voir quelles sont les procédures qu'il faut engager pour aujourd'hui et pour demain. Pour nous, force restera à la loi tôt ou tard. Sinon, c'est la désolation et la tristesse », a-t-il regretté au téléphone.

Mosaiqueguinee.com



JOURNÉE PORTES OUVERTES DE LA SEG

« La SEG a aujourd'hui besoin d'investissement en infrastructures adaptées » (DG de la SEG)

A l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'eau, célébrée par l'humanité chaque 22 mars, la direction générale de la Société des eaux de Guinée (SEG), à sa tête Aboubacar Camara, a organisé hier vendredi 25 mars, la journée portes ouvertes sur la thématique: » les eaux souterraines, rendre l'invisible visible ».

Cette rencontre qui s'est tenue dans l'enceinte de la direction générale de ladite société à Almamy dans la commune de Kaloum a permis aux consommateurs, partenaires, organisations internationales et nationales, élus locaux et travailleurs de ladite direction d'échanger sur les problématiques de l'accès à l'eau potable en Guinée, les perspectives et opportunités existantes, rôles et responsabilités des acteurs.

« Créée en 2001, la Société des Eaux de Guinée compte aujourd'hui près de 800 travailleurs titulaires et 250 travailleurs de la main-d'œuvre journalière. Ce personnel composé de cadres d'encadrement, d'employés et ouvriers, s'est battu tant bien que mal au cours de ces deux dernières décennies afin de fournir de l'eau potable aux populations en zone urbaine », a déclaré le DG

de la SEG. Néanmoins, a-t-il ajouté: « il est important de rappeler que malgré ces efforts, le taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain reste faible pour la ville de Conakry, sur un besoin journalier d'environ 390 000 m³, la SEG ne produit que 150 000m³, soit 38% des besoins en eau. Ce qui signifie que seulement 14% de la population a l'accès à l'eau ». Et d'affirmer que ceci est également valable pour toutes les villes de l'intérieur que couvre la SEG: « Les conséquences de ce déficit de production se répercutent sur l'ensemble des secteurs de gestion de la Société ».

À cause des défaillances des installations, a-t-il indiqué, « la SEG perd à ce jour près de 50% de l'eau produite à travers les fuites, la fraude ». « Sur un total d'environ 120 000 abonnés à Conakry, seulement 59 899 sont facturés soit 50%. Près de 60 000 abonnés ne

sont plus facturés soit 50%. Ce faible taux d'abonnés facturés est essentiellement dû au manque total d'eau dans la plupart des quartiers de Conakry malgré le programme de distribution par intermittence initié et appliqué par la SEG », a dit le patron de la SEG.

Plus loin, il a mentionné: « la SEG ne bénéficiant d'aucune subvention de l'Etat, ne fonctionne que sur la vente d'eau qui, malheureusement est très insignifiante à cause du déficit de production et des pertes d'eau. A date, la dette de la SEG s'élève à des centaines de milliards ». A en croire le DG de la S E G : « cette contreperformance de notre établissement doit nous interpeller tous, et nous pousser à redoubler d'efforts afin d'atteindre les objectifs de la mission qui nous a été confiée d'une part et gagner la confiance des



populations ». « La SEG a aujourd'hui besoin d'investissement en infrastructures adaptées afin de pouvoir satisfaire les besoins en eau de la population », a-t-il insisté.

Il a par ailleurs précisé : « Cette journée porte ouverte a un seul objectif, c'est de donner la parole à ceux qui sont la raison de

l'existence de cet établissement, qui ne sont autres que nos chers clients. A cet effet, nous vous invitons à nous communiquer vos préoccupations, vos critiques, vos recommandations, afin de mieux vous servir au cours de notre exercice ».

Mediaguinee.com

DÉMOLITION DE LA MAISON DE CELLOU

Abdoulaye Kourouma l'invite à se focaliser sur « la conquête du pouvoir »

Malgré qu'il ait saisi la justice après avoir été déguerpi de sa résidence qu'il occupait à Dixinn (qui appartiendrait à l'État), Cellou Dalein Diallo a vu celui-ci démoli samedi 26 mars 2022 par les nouvelles autorités.



Le président de l'UFDG qui tenait à revenir dans ce local ne s'est pas épargné de dénoncer cette démolition dans un écrit.

Abdoulaye Kourouma qui rappelle que le pays traverse une période d'exception, invite Cellou à sortir de ce débat pour se focaliser sur dit-il « à la conquête du pouvoir tant rêvé ».

« Si c'est avéré que monsieur Cellou Dalein Diallo se bat pour

commander le territoire qui fait 245.857 Km², il n'a qu'à sortir de ce débat. Qu'il essaie d'aller à l'essentiel qui est la conquête du pouvoir. Qu'on se mette ensemble pour faire revenir le pays à l'ordre constitutionnel. Pour une fois, tout le monde est victime. Il doit sortir de la victimisation pour se concentrer sur son combat politique et démocratique », a-t-il invité.

Selon le président du RRD, Cellou ne doit se prêter à ce jeu des autorités actuelles qui le désorienterait de l'essentiel.

« Les autorités actuelles

sont en train de lui créer des sujets en vue de le désorienter et de laisser l'essentiel de côté. Les 500 m² ne sont rien par rapport aux 245.857 Km² qu'il prétend gouverner s'il a la chance. Qu'il laisse les avocats jouer leur rôle », a conseillé Abdoulaye Kourouma dans un entretien accordé ce week-end à mosaïqueguinee.com.

Mamadou Sagnane

Le Démocrate
Votre
hebdomadaire
de tous
les mardis

Tribune

La loi de la nature démontre que trahir l'espoir et la confiance d'un peuple, c'est se maudire soi-même



Plus le CNRD s'éloigne de l'esprit de son discours de prise du pouvoir le 5 septembre 2021, plus il prend le risque de perdre la crédibilité auprès de ceux dont il a eu besoin pour légitimer son action (parade dans les rues et rencontres avec les forces vives); c'est-à-dire les militants et responsables pro démocratie qui ont mené le combat contre la dictature de l'ancien régime.

Laisser se pavaner les dignitaires du régime défunt en mettant subtilement à l'abri leur chef sous prétexte de soins médicaux, est en soi une trahison de ses engagements. Le recyclage des symboles du banditisme financier et la non-inculpation des présumés criminels de sang, ne peuvent se faire oublier par des discours et des initiatives fût-il les plus gigantesques jamais connus par la Guinée.

Alors les responsables de la conduite de la transition doivent faire preuve de lucidité et de sagesse pour éviter de se perdre à mi-chemin. Il s'agit de lire la véritable société Guinéenne, bannir en eux toute forme d'arrogance et se débarrasser de l'esprit de suffisance.

Ainsi, ils comprendront

que c'est l'espoir suscité par leurs promesses qui a amené les populations à digérer momentanément sa souffrance et calmer ses ardeurs. Cela veut dire que tout reste très fragile et incertain dans la mesure où la souffrance et la déception s'amplifient. Et ce sont toujours des mauvais signes même pour un régime démocratique à plus forte raison pour une junte militaire.

Enfin, la loi de la nature démontre que trahir l'espoir et la confiance d'un peuple, c'est se maudire soi-même.

Aliou BAH
#MoDeL

TRANSITION

Lansana Kouyaté réitère le soutien de son parti au CNRD

Le président du Parti de l'espoir pour le développement (PEDN), à l'occasion de la célébration du 13e anniversaire de sa formation politique, le samedi 26 mar, a renouvelé toute sa confiance et son soutien au Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) dirigé par le colonel Mamadi Doumbouya.

L'ancien Premier ministre affirme que l'arrivée du colonel Doumbouya a suscité beaucoup d'espoirs pour son parti. Lansana Kouyaté se dit en phase avec les agissements de la junte militaire.

"Le PEDN a été comblé d'espoirs lorsque le Comité national du rassemblement pour le développement (CNRD) a pris le pouvoir et surtout, lorsqu'il a annoncé ses valeurs cardinales à savoir, entre autres, la justice comme boussole, le combat contre la gabegie et tout ce qu'il y a comme occupation illégale des espaces et des immeubles qui appartiennent à l'Etat", indique-t-il.

"La récupération de toutes les occupations illégales des espaces et des immeubles qui appartiennent à l'Etat, nous y adhérons parce que c'est la voie obligée de tout pays qui se respecte. Sans loi, il n'y a pas des possibilités d'avancer", ajoute le président du PEDN.

L'ancien Premier ministre a saisi l'occasion pour donner son point de vue sur la assises nationales.



"Aujourd'hui, ce qui est en jeu, c'est à la fois la plateforme du dialogue et les assises nationales. Beaucoup diront qu'on n'a pas préparé, qu'on n'a pas déroulé ce qui est fait comme calendrier. En réalité, tout cela est superfétatoire. Ce qui est essentiel, c'est qu'on a procédé à un lancement qui va entamer le reste", assure M. Kouyaté.

"Nous disons Oui au dialogue, Oui à tout ce qui peut amener la Guinée à lire son histoire et savoir ce qui

s'est passé dans la sérénité et le calme afin d'aboutir à une vraie réconciliation. C'est le développement à la base, c'est la décentralisation et la déconcentration qu'on peut créer pour qu'à la base, les gens puissent vivre dignement. Tout ne peut pas être chapeauté au sommet.

Il y a beaucoup à faire et je suis certain que nous arriverons à bon port", conclut le président du PEDN.

VisionGuinee.Info

CELLOU NE DÉCOLÈRE APRÈS LA DÉMOLITION DE SA MAISON

« C'est une manière d'exprimer une haine vis-à-vis...du candidat favori dont je suis »

La démolition de sa maison à Dixinn provoque l'ire de l'ancien premier ministre. Chez nos confrères de radio France internationale, Cellou Dalein dénonce une injustice et une haine à son égard, lui serait le « candidat favori » à la prochaine présidentielle.

« L'affaire était pendante devant la justice. Et puis hier, ils viennent avec des engins de terrassements, pour réduire tout en poussière sans attendre que la justice ne se prononce. (...) L'Etat est justiciable. Ce qui est grave, c'est de voir que l'état de droit a davantage reculé

en Guinée surtout par des actes posés par ceux qui veulent redresser le pays. Ce qui est le problème, c'est qu'on n'a pas d'égard pour la justice, pour la loi et qu'on puisse faire usage de la force pour faire justice en quelque sorte. C'est d'abord pour défier la justice de

notre pays qui est en train de traiter le problème. Mais aussi, c'est une manière de marquer et d'exprimer une haine vis-à-vis peut-être du candidat favori dont je suis », a-t-il martelé sur RFI.

Mosaïqueguinee.com

Santé... Santé... Santé...

Chirurgie esthétique : on vous dit tout sur le sujet

Les Français et Françaises ont de plus en plus recours à la chirurgie plastique. Les prix varient en fonction des praticiens et les raisons d'y recourir sont multiples. Nous vous les dévoilons dans cet article.

La chirurgie esthétique, aussi connue sous le nom de chirurgie plastique, s'est largement démocratisée et n'est plus seulement accessible aux plus riches, ni aux célébrités. Les raisons de recourir à ce type d'opération sont variées et peuvent d'ordre médical ou non. On vous dit tout sur le principe de la chirurgie esthétique.

En quoi consiste la chirurgie esthétique ?

La notion de chirurgie esthétique englobe toutes les interventions chirurgicales ayant pour objectif de modifier l'apparence. Pour la plupart, ces opérations sont réalisées pour des raisons de confort, mais certaines peuvent néanmoins être effectuées sur la base d'une prescription médicale. Aujourd'hui, les possibilités de chirurgie plastique sont multiples. La seule chose à savoir reste qu'il convient d'avoir des attentes réalistes, les chirurgiens n'ayant pas pour but de créer de nouvelles personnes. Il ne faut pas non plus oublier que si une chirurgie esthétique peut contribuer à améliorer la qualité de vie d'un patient, elle n'est cependant pas sans risques.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE CHIRURGIE ESTHÉTIQUE

Les opérations de chirurgie esthétique sont nombreuses aujourd'hui. Parmi elles, on retrouve notamment :

- L'augmentation ou la réduction mammaire.
- La chirurgie intime.
- La blépharoplastie.
- Les différents types de lifting (cervico-facial, des bras ou des cuisses).
- La rhinoplastie.
- Le comblement des rides avec de la graisse.
- La liposuction.

La première étape est toujours la consultation et le choix du chirurgien. Dans le cabinet de chirurgie esthétique Rive Droite Paris Étoile, le premier rendez-vous avec le chirurgien est l'occasion d'un échange sincère sur les attentes et les possibilités techniques. Par exemple, un homme ou femme dont l'apparence se modifie avec le l'âge peut recourir à un lifting chirurgical ou un traitement antirides souvent par injections au cabinet. D'autres complexes ne sont pas liés au temps qui passe comme les oreilles décollées, qui peuvent générer des complexes nécessitant une correction par chirurgie type otoplastie. Le but est toujours le même: se sentir bien dans son corps et retrouver ainsi une meilleure estime de soi.

ET LA CHIRURGIE RECONSTRUCTRICE ?

La chirurgie reconstructrice, quant à elle, vise à reconstruire une zone abîmée du corps. Elle concerne généralement le visage (carcinome), les seins (mastectomie) ou la silhouette (amaigrissement massif). Elle peut être demandée par un professionnel de la santé dans des cas bien particuliers (médecin traitant, dermatologue, gynécologue, chirurgien digestif, nutritionniste). La chirurgie dermatologique permet également d'éviter les séquelles esthétiques ou fonctionnelles du visage.

QUEL PRIX POUR QUELLE CHIRURGIE ?

Le prix d'une chirurgie esthétique n'est pas fixé au hasard. Il dépend de plusieurs éléments :

• L'expérience et la notoriété du chirurgien,

- Le lieu où il exerce. Une opération sera plus coûteuse à Paris ou dans toute grande ville que dans des zones moins denses,



• La durée, le type de l'intervention et le matériel nécessaire. Le tarif sera plus conséquent s'il s'agit d'une chirurgie longue, coûteuse en matériel et délicate.

Les prix varieront aussi en fonction du pays où est pratiquée l'intervention. Par exemple, une augmentation mammaire pourra débiter aux alentours de 5 000 euros en France, contre 2 100 euros en Tunisie. Un lifting avoisinera les 10 000 euros dans l'Hexagone et une liposuction se situera entre 4 000 et 8 000 euros. Cependant, certaines médecines esthétiques ne nécessitent pas de déboursier autant en France. Des injections de botox ou d'acide hyaluronique pourront être pratiquées entre 300 et 400 euros la séance.

Comment choisir son chirurgien esthétique ?

Déterminer son opération est une chose, choisir son chirurgien esthétique en est une autre. S'agissant d'un acte médical, il est important de se pencher sur la question. D'autant plus que les offres ne cessent d'augmenter sur la toile. Voici donc les critères de fiabilité que vous devrez

prendre en compte lors de vos recherches :

- Le conseil de l'ordre des médecins.
- La transparence sur le prix de l'opération.
- Le bouche-à-oreille.

Une fois votre première sélection réalisée, attachez-vous à fixer des rendez-vous avec plusieurs chirurgiens. De cette façon, vous pourrez choisir celui avec qui vous aurez le meilleur feeling. Gardez à l'esprit qu'un bon professionnel ne dira pas forcément oui à toutes vos demandes et qu'il sera en mesure de décliner une intervention jugée trop risquée. Enfin, optez pour un chirurgien plastique qui prendra en compte votre état de santé et qui s'assurera que vous ne souhaitez pas faire cette opération sur un coup de tête. Le praticien que vous choisirez devra vous remettre un devis détaillé et vous laisser un délai de réflexion de 15 jours minimum (délai légal). Durant ce laps de temps, il ne pourra vous demander de verser un acompte.

Quels sont les risques liés à une chirurgie esthétique ?

À l'image de toute intervention chirurgicale, les risques de complications existent en matière de chirurgie plastique et sont les suivants :

- Le risque anesthésique.
- Le risque hémorragique.
- Le risque infectieux.
- Le risque cicatriciel.
- Les risques liés aux produits implantés.

Tous les risques ne dépendent donc pas exclusivement du chirurgien. Il se voit néanmoins dans l'obligation de les prévenir au mieux et de les traiter s'ils devaient se concrétiser. Bien entendu, le respect des règles d'hygiène réduira les risques d'infection, d'où la nécessité, encore une fois, de bien choisir son chirurgien.

Quels sont les recours et droits d'un patient ?

En cas d'opération ratée ou de résultat peu satisfaisant, la première chose à faire est d'en discuter avec son chirurgien. Si la situation n'est pas élucidée, il est tout à fait envisageable de demander l'avis d'autres professionnels. Si aucun accord à l'amiable n'est trouvé, une procédure pour contentieux peut être engagée à l'encontre du praticien. Il faudra néanmoins prouver qu'une faute a été commise, entraînant un préjudice.

Dans le cas où le dommage ne serait pas dépendant du chirurgien, c'est la responsabilité des autres acteurs qui pourrait être engagée, à l'exemple de celle de la clinique. Dans le cas où un produit aurait été jugé défectueux, il reste possible de se retourner contre son fabricant.

(A suivre)

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Le PNUD/GUINEE RECHERCHE POUR LE COMPTE DE :

- Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) pour soutenir le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de financement intégré des ODD en République de Guinée.

Les consultants intéressés sont priés de consulter la version intégrale de l'invitation à

Soumissionner pour les spécifications à travers les liens ci-dessous :

https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=89283 (Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) pour soutenir le processus d'élaboration d'une stratégie nationale de financement intégré des ODD en République de Guinée)

Les dossiers de soumissions des offres doivent être envoyés uniquement par e-mail à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org

Date limite de dépôt des dossiers : Le 01 Avril 2022 à 00 Heure précise GMT.

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.
En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org »

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Recrutement d'un Consultant national pour la formation des coopératives d'épargne et de crédit dans le Bec de perroquet

Le PNUD/ GUINEE recherche un consultant national pour la formation des coopératives d'épargne et de crédit dans le Bec de perroquet

Les candidats intéressés sont priés de consulter la version intégrale des termes de référence à travers les liens https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=89466

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés uniquement par e-mail : ic.offres.gn@undp.org

Date limite de dépôt des dossiers : 11 Avril 2022

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.
En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org »

Programme des Nations Unies pour le Développement



Au service
des peuples
et des nations

Recrutement d'un(e) Consultant (e) National (e) pour soutenir la collecte de données, de traitement et analyse de données dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de financement intégré des ODD en République de Guinée Projet SDG Financing de l'Unité UPS

Le PNUD-GUINEE recherche d'un(e) Consultant (e) National (e) pour soutenir la collecte de données, de traitement et analyse de données dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de financement intégré des ODD en République de Guinée Projet SDG Financing de l'Unité UPS.

Modalités de soumission :

Dans son dossier de candidature, le soumissionnaire (e) devra soumettre obligatoirement, sous peine de rejet, deux dossiers distincts :

a) Une offre technique comprenant :

- Une lettre de motivation ou demande adressée au Représentant Résident Adjoint du PNUD ;
- Le formulaire dûment rempli avec les pièces justificatives et annexes requises ; (Voir formulaire Annexe 1 des TDR), y ajouter une présentation de son expérience dans le domaine suscité ;
- Un CV détaillé et /ou formulaire P11 (http://sas.undp.org/Documents/P11_personal_history_form.doc) des Nations Unies dûment rempli et y ajouter au moins trois (03) références (nom, téléphone et adresse électronique) de clients ou structures avec lesquelles vous avez collaboré.

- b) Une proposition financière**, établie sur la base d'un montant forfaitaire (lump sum), incluant les honoraires, et toutes autres dépenses pertinentes (conformément aux consignes indiquées dans les TDR CI-JOINT POUR DETAILS).

Les candidats intéressés sont priés de consulter les versions intégrales des termes de référence (TDRs) du poste à travers le lien de publication ci-dessous ou le retirer au siège du PNUD, au service des achats :

https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=89482

Date limite & lieu de remise des candidatures :

Pour postuler, nous vous prions de soumettre votre candidature au plus tard le **lundi 11 avril 2022 à 16 heures temps universel**, par courriel à l'adresse : ic.offres.gn@undp.org; avec pour objets ou références :

« GIN10-177546-UNDP-GUINEE-IC-2022 - Recrutement d'un(e) Consultant (e) National (e) pour soutenir la collecte de données, de traitement et analyse de données dans le cadre de l'élaboration de la stratégie nationale de financement intégré des ODD en République de Guinée Projet SDG Financing de l'Unité UPS »

« Le PNUD a une tolérance zéro pour la corruption.
Les services de recrutement et des achats du PNUD sont gratuits et aucun paiement n'est exigé pour nos services.
En cas de violation de ces principes, veuillez nous contacter par le biais de l'adresse email suivante : jedenoncelacorruption.gn@undp.org »

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

18 Jouons responsable

GUINEE CONAKRY
1XBET

LOTTERIE NATIONALE GUINEE

PARIS SPORTIFS EN LIGNE

NUMERO VERT 625 66 66 66

18 Jouons responsable